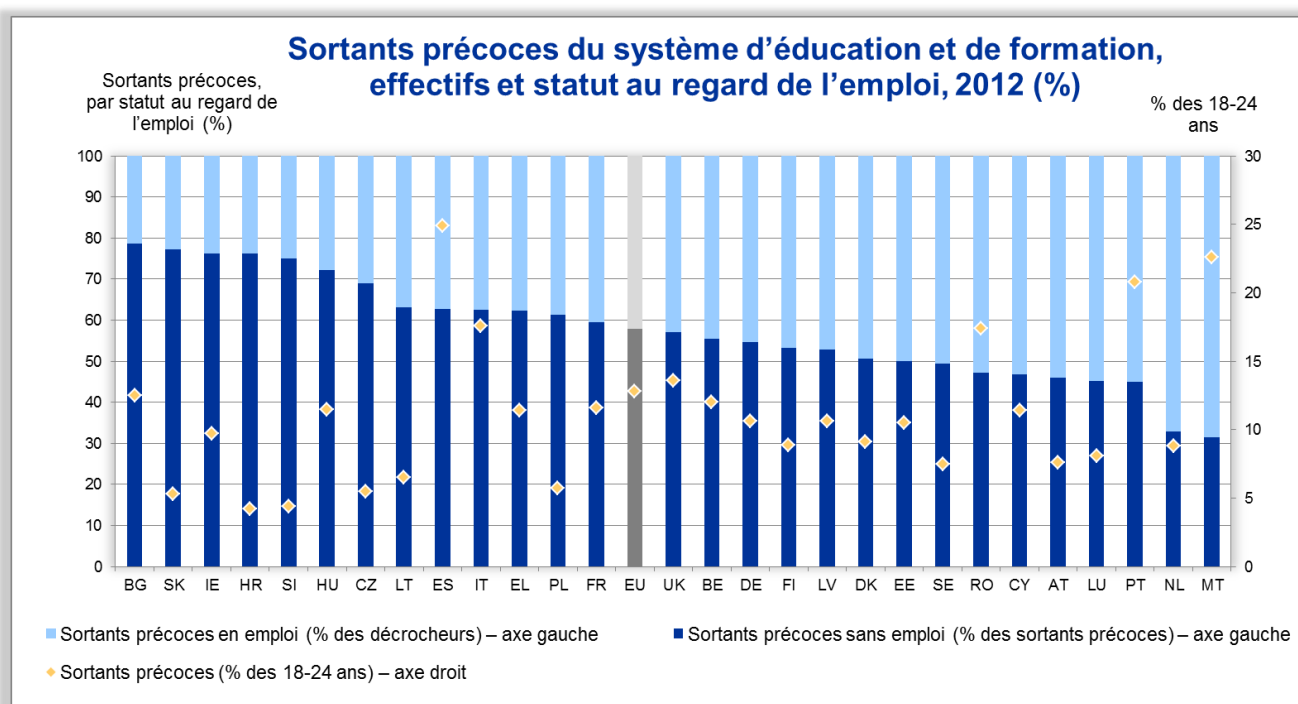


NOTE D'INFORMATION

Éviter que les jeunes quittent prématurément le système d'éducation (et de formation): les solutions qui marchent

Trop de jeunes sortent trop tôt du système d'éducation (et de formation). Or les sortants précoces (ou décrocheurs) sont plus exposés au chômage de longue durée, à la pauvreté et à la délinquance, et leur coût représente désormais 1,25 % du PIB dans l'économie européenne. Peut-on endiguer ce flux?



Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail (données extraites le 5.11.2013).

Qui sont les décrocheurs?

En l'état actuel des données, les taux de sortie précoce dans l'Union européenne ne sont pas à proprement parler comparables.

- L'âge de fin de scolarité obligatoire n'est pas le même dans tous les pays; il varie entre 15 et 18 ans.

- Pour les comparaisons internationales, les statistiques nationales suivent la définition d'Eurostat (individus de 18-24 ans n'ayant achevé que les niveaux CITE 2 et 3C, sans autres qualifications, et n'ayant suivi ni éducation ni formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête). Mais les définitions et concepts de

sortie précoce et de décrochage différent selon les pays.

- On observe parfois des incohérences au sein même d'un pays. Un apprenti, par exemple, pourra avoir le statut d'apprenant dans certains contextes et de salarié dans d'autres.
- Dans certains pays, ceux qui quittent un programme professionnel pourront être comptabilisés parmi les décrocheurs même s'ils s'inscrivent dans un autre programme.
- Les statistiques actuelles ne permettent pas d'établir si les sortants précoces renouent avec l'enseignement ou la formation ultérieurement ou à l'âge adulte.
- La structure de l'enseignement professionnel peut influencer sur le mode de comptage des décrocheurs ⁽¹⁾.
- Les statistiques européennes n'établissent pas de distinction entre ceux qui quittent la filière professionnelle et ceux qui quittent la filière générale, bien que certaines statistiques nationales le fassent.

Ce qui est bien établi dans l'ensemble de l'Europe est le **profil social** des jeunes qui risquent le plus de sortir prématurément du système d'éducation: individus de sexe masculin, de milieu socio-économique défavorisé, appartenant à des catégories sociales vulnérables (comme les migrants) ou ayant des difficultés d'apprentissage.

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) offrent une très large gamme de domaines et tendent à attirer les élèves qui préfèrent l'apprentissage non scolaire. C'est pourquoi l'EFP peut faciliter la réinsertion éducative des décrocheurs. Pour autant, cette diversité même et cette plus grande ouverture de l'EFP – qui, contrairement à la filière générale, propose aussi des programmes adaptés aux élèves peu performants – favorisent aussi le décrochage. Dès lors, les comparaisons entre la population fortement homogène des apprenants de l'enseignement général et celle, très hétérogène, de la filière professionnelle prêter à confusion.

⁽¹⁾ En Allemagne et en Autriche, les apprentis doivent trouver une place de stage pratique avant d'entamer leur programme de formation, tandis qu'en Norvège, le stage pratique s'effectue après la formation en établissement. Dès lors, en Norvège, les apprentis qui ne trouvent pas de stage pratique sont statistiquement considérés comme décrocheurs.

Pourquoi les jeunes décrochent-ils de l'EFP?

Il n'y a pas de raison unique. Les jeunes peuvent débiter un programme mais décider d'abandonner lorsqu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas fait le bon choix – le type/niveau du programme ou le métier ne leur correspond pas – ou pour d'autres raisons. À ce stade, ils ont aussi besoin d'orientation pour les aider à décider de la poursuite de leur parcours. Sans orientation adaptée, ils peuvent aussi décrocher en raison de difficultés temporaires.

En fait, les **caractéristiques du marché du travail** peuvent influencer sur le taux de sortie précoce dans l'éducation et la formation de plusieurs manières. Si l'offre d'emplois peu qualifiés est abondante, la sortie précoce du système d'éducation se justifie sur le plan économique. Mais les emplois de ce type se raréfient ⁽²⁾; en outre, dans le contexte actuel de crise, les individus faiblement qualifiés sont plus exposés au risque de chômage ⁽³⁾.

Les salaires des diplômés ne sont pas nécessairement beaucoup plus élevés ⁽⁴⁾. Dans le secteur tertiaire en expansion, les emplois tendent à être moins régulés et, dès lors, ils incitent moins à obtenir un diplôme professionnel. Les employeurs peuvent offrir des postes à des apprentis avant la fin de leur formation; les apprenants peuvent simplement abandonner un programme professionnel et émigrer si un emploi non qualifié à l'étranger est financièrement plus attractif qu'un emploi qualifié dans leur pays.

Quelles mesures les pays prennent-ils?

- Les recherches du Cedefop font apparaître un déficit d'informations sur l'efficacité des mesures nationales de lutte contre le décrochage dans l'éducation et la formation. Si certains pays, tels les Pays-Bas, collectent des données sur les apprenants et suivent attentivement leur progression, la plupart ne le font pas.
- Plusieurs pays ont mis en place des programmes passerelles qui mettent l'accent sur les compétences de gestion de carrière. Ces

⁽²⁾ Prévisions des compétences.

⁽³⁾ Note d'information d'octobre 2013.

⁽⁴⁾ La République tchèque, la Pologne et la Slovaquie, où les salaires sont plus élevés pour les diplômés, affichent aussi un fort taux d'emploi des diplômés. En Lettonie, dans certaines professions, la forte demande coexiste avec un fort taux de chômage, ce qui peut s'expliquer par le faible niveau des salaires.

programmes offrent souvent aux jeunes la possibilité d'acquérir ou de mettre à jour des compétences clés. Il s'agit de programmes globaux qui visent à réduire les sorties précoces en associant développement des compétences de base, stages, tutorat et mentorat. Ils peuvent aussi faire le lien entre apprentissage formel et non-formel/informel (validation). De surcroît, ils prévoient parfois une évaluation des compétences des apprenants au début du programme et une validation des acquis non formels ou informels.

Encadré 1 Exemples de mesures aidant les sortants précoces à acquérir une qualification

France: Notant l'émiettement des mesures de lutte contre le décrochage scolaire, la nouvelle loi sur l'éducation de juillet 2013 fait obligation à l'État d'offrir à tout jeune une possibilité de rester scolarisé jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau CITE 3. Ceux qui sortent du système d'éducation et de formation sans diplôme ont désormais le droit de bénéficier d'une formation différenciée.

Lituanie: Suite à des amendements apportés à la législation, les moins de 29 ans peuvent désormais bénéficier d'une aide via des subventions versées aux employeurs. Ces amendements prévoient emplois et formations pour les chômeurs et incitations fiscales pour les employeurs. Des aides sont également versées aux apprenants de l'EFP pour les inciter à poursuivre leur programme. La Lituanie met aussi l'accent sur la validation: l'enseignement professionnel formel reconnaît la formation pratique par le travail et l'apprentissage/l'expérience antérieurs peuvent être pris en compte au titre d'une certification d'EFP.

En **République tchèque**, certaines entreprises concluent des partenariats avec des établissements scolaires et offrent une aide financière aux apprenants. Ceux-ci peuvent obtenir un emploi correspondant à leur niveau de qualification, sous réserve qu'ils signent un contrat d'une certaine durée avec l'entreprise, et à condition qu'ils achèvent avec succès leur formation.

- Pour aider les jeunes à choisir le parcours éducatif et professionnel qui leur convient, les pays ont commencé à introduire la découverte des métiers et les compétences en gestion de carrière dans les programmes de l'enseignement obligatoire et ont renforcé les activités d'orientation. La plupart des pays ont également renforcé l'orientation et le

tutorat, ainsi que le soutien pluridisciplinaire (équipes réunissant enseignants, conseillers, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) dans l'EFP.

- Les parcours non conventionnels au sein de l'EFP traditionnel offrent de nouvelles voies aux sortants précoces et à ceux qui risquent de décrocher. Dans certains cas, des parcours initialement conçus comme des dispositifs exceptionnels ou «de sécurité» sont désormais intégrés à la législation sur l'EFP ou font partie intégrante de la «garantie pour la jeunesse» (Autriche par exemple).
- De nombreux pays prêtent une attention particulière aux apprenants de l'EFP issus de l'immigration, en veillant à développer, parallèlement aux autres compétences clés et aux aptitudes professionnelles, leurs compétences en langue.
- La quasi-totalité des pays ont pris des mesures pour modulariser l'EFP, afin d'introduire davantage de souplesse dans la voie vers la certification. Pour autant, la valeur des certifications partielles sur le marché du travail manque parfois de lisibilité.
- Des dispositifs d'apprentissage par le travail ou de formation en apprentissage ont été mis en place ou modifiés afin d'attirer les jeunes qui, sans cela, pourraient interrompre leur scolarité (comme en Espagne et à Chypre). En outre, certains pays (comme le Royaume-Uni) proposent des services d'«appariement» entre entreprises et apprenants.
- Dans les domaines en proie à des pénuries de compétences, certains pays offrent aux apprenants des incitations financières au maintien dans l'EFP, qui sont parfois corrélées à l'assiduité et à la performance (Hongrie et Lituanie, par exemple).

Considérations pour les décideurs politiques

Le maintien des jeunes dans le système d'éducation (y compris la filière professionnelle) ne passe pas que par l'EFP. Il dépend aussi, plus généralement, des stratégies sur le marché du travail et des politiques sociales: fixation des salaires de départ, participation des employeurs, accès aux métiers, valeur perçue des certifications et variété des services d'orientation offerts aux apprenants.

Mobiliser les entreprises

L'un des moyens de rendre l'EFP attractif pour les jeunes est de garantir que les diplômés aient une perspective d'emploi. À cette fin, de nombreux pays proposent aux employeurs des incitations financières pour qu'ils offrent des places de formation, sous diverses formes qui peuvent se combiner: subventions destinées à couvrir les salaires des apprentis, prise en charge partielle des cotisations sociales patronales ou incitations fiscales.

Les décideurs politiques peuvent aussi encourager les partenariats entre établissements d'EFP et entreprises. Les pouvoirs publics locaux et régionaux devraient effectuer un suivi minutieux tant des dispositifs financiers que des partenariats, afin de s'assurer de leur efficacité. Mais il importe que toutes ces mesures soient faciles à mettre en œuvre: parmi les facteurs dissuasifs de l'offre de formation, les employeurs citent la «bureaucratie» avant le coût.

Les enseignants de l'EFP et les formateurs d'apprentis ont également besoin de structures de soutien pour intervenir efficacement auprès des jeunes qui ont besoin d'une aide personnalisée.

Valeur des certifications

Pour revêtir une valeur réelle aux yeux des apprenants, les certifications acquises dans le cadre de parcours non traditionnels ou de dispositifs de garantie pour la jeunesse doivent avoir une valeur pour les employeurs et les (autres) établissements d'enseignement et de formation. La formation en apprentissage et les autres formes d'apprentissage par le travail doivent déboucher sur des certifications figurant dans le **cadre national des certifications** – qu'elles relèvent de mesures actives du marché du travail ou de l'EFP formel.

Assurer la qualité

Si le système d'EFP ne peut garantir un emploi, il doit à tout le moins garantir que les certifications délivrées suscitent la confiance du monde du travail. Cela dépend dans une large mesure de la garantie de qualité des acquis de l'apprentissage attachée à la certification délivrée. C'est pourquoi il importe que l'EFP en établissement et les dispositifs de formation en apprentissage s'inscrivent dans une approche qualité globale, **assortie d'indicateurs de performance clairs**, dans un esprit de coopération avec les partenaires sociaux. En Finlande, par exemple, une part de l'aide financière aux

établissements est corrélée au taux d'achèvement avec succès des programmes. Certains pays versent également des primes aux entreprises pour leurs performances en matière de formation.

Validation

La validation de l'apprentissage non formel et informel peut aider les individus à acquérir des certifications d'EFP. Cela leur offre de meilleures chances d'accès à l'emploi, mais aussi de nouvelles perspectives sur le plan éducatif. Le Portugal a remarquablement bien réussi à réduire son taux élevé de sortie précoce en recourant à la validation.

Les données montrent que les politiques relatives à l'EFP, à l'emploi et aux affaires sociales doivent se compléter mutuellement. Les politiques nationales fournissent le cadre, mais c'est au **niveau régional et local** que les solides partenariats entre le secteur de l'éducation et de la formation, les partenaires sociaux, les services de l'emploi et les travailleurs socio-éducatifs sont à même d'apporter aux apprenants, aux établissements d'EFP et aux entreprises l'appui nécessaire pour aider davantage de jeunes à acquérir les certifications appropriées.

Le Cedefop suit les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du communiqué de Bruges sur la coopération européenne renforcée en matière d'EFP. Le prochain rapport paraîtra en 2014. Le contenu de la présente note d'information s'appuie sur les articles de ReferNet sur le décrochage dans l'EFP (à paraître) et sur les contributions du réseau au suivi du communiqué de Bruges.

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle**Note d'information** – 9084 FR

Cat. No: TI-BB-13-010-FR-N

ISBN 978-92-896-1428-3, doi: 10.2801/53821

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2013

Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: briefingnotes@cedefop.europa.eu

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, Grèce
Europe 123, Thessalonique, Grèce
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
Courriel: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu